Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 12 (1924)

Heft: 180

Artikel: Femmes électrices, comment voterez-vous dimanche ?

Autor: Leuch-Reineck, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-258135

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Votation fédérale sur la revision de la durée du travail dans les fabriques

AUX ÉLECTEURS

Savez-vous

que **270.000** femmes travaillent dans les fabriques ?

que **516.000** femmes contribuent par leur travail à la production nationale ?

Trouvez-vous juste

que les femmes ne votent pas pour la revision de la loi fédérale sur les fabriques ?

MÈRES DE FAMILLE
FEMMES QUI TRAVAILLEZ

Réfléchisssez, et aidez-nous à obtenir le droit de vote.

Association Suisse pour le Suffrage féminin

La réduction du temps obligatoire du travail salarié, c'est enfin la meilleure manière de parer aux causes d'avilissement physique et d'usure du travail mécaniste....

... La théorie des courtes journées est basée sur la meilleure utilisation des aptitudes de l'ouvrier et de son énergie individuelle. Avant les machines, on admettait que l'ouvrier donnait son maximum de travail personnel, et l'introduction du machinisme dans l'industrie a fait supposer que ce travail personnel tout d'initiative et de volonté, se trouvait subitement supprimé, l'ouvrier jouant alors vis-à-vis de la machine un rôle de plus en plus mécanique. C'est là une erreur, et c'est contre elle que s'élève la théorie des courtes journées. Elle établit, et l'expérience confirme ce fait, que l'intervention de la machine, au lieu de diminuer le rôle des qualités personnelles de l'ouvrier, l'augmente notablement, mais dans un autre sens. Il est vrai que l'ouvrier s'incorpore d'autant plus à la machine que celle-ci tend plus à se substituer à lui. Mais cette incorporation même réclame chez le travailleur une attention d'autant plus soutenue que la machine tourne plus vite ou est plus dangereuse, ou encore exécute un travail plus délicat. De sorte que le machinisme a créé pour l'ouvrier des conditions nouvelles de développement de son énergie individuelle, et ces conditions doivent être respectées au nom même des nécessités de la production...»

(La Journée de huit heures. 1906.) A. DE MORSIER.

Femmes électrices,

comment voterez-vous dimanche?

Il y a juste dix ans que le peuple suisse accepta la nouvelle loi sur les fabriques. Les années de guerre retardèrent la

raconter des craques et tu gardes un peu de ta paie pour acheter des bas de soie, de la poudre de riz et des chemises avec de la dentelle. Et puis, c'est fini, t'es perdue, t'es au diable... Ton amoureux te laisse en plan, t'en prends un autre pour te consoler, parce qu'il faut bien te faire une raison, pas? Et après celui-là un autre, ainsi de suite, ainsi de suite, ainsi de suite... »

Obligée par la mort de son père de rentrer pour une quinzaine de jours chez elle, Babet Cadou, quand elle revient au tissage, constate que pendant son absence son amoureux l'a remplacée. Peu après, elle s'aperçoit avec terreur qu'elle est enceinte. Chassée du tissage par Maître Blache parce qu'elle ne se montre pas assez complaisante envers lui, elle est recueillie par une ancienne compagne de travail, fille de salle dans une brasserie équivoque. En vain. Objet de mépris pour Bruno qu'elle rencontre un soir, ne pouvant se résoudre à faire périr l'enfant qu'elle porte, et ne sachant où trouver de quoi le faire vivre, Babet Cadou résout le triste problème de sa destinée en s'empoisonnant:

... Les rideaux tirés, un jour blafard montra Babet qui ouvrait des yeux fous, des yeux qui semblaient chercher quelque chose, un secours, une justice enfin, pour les filles de quinze ans que l'on jetait dans ces usines infernales, avec leur petit cœur innocent et croyant, avec leur simplicité et leur ignorance de la vie hypocrite des villes. »

En 1923 enfin a paru *Les amants tourmentés*[1]), qui nous montre un jeune littérateur placé entre deux femmes: celle que lui n'aime plus, mais qui, elle, l'aime encore — celle qu'il aime, mais dont il n'est pas aimé! Ici encore, le drame se termine par la mort du personnage principal. Ce dernier roman témoigne d'un réel effort de l'auteur pour renouveler sa matière, aborder d'autres milieux, et de se placer à un point de vue nouveau.

Telle qu'elle se présente à nous, l'œuvre de Marcelle Vioux offre une unité suffisante pour qu'on puisse porter sur elle un jugement d'ensemble.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est la place qu'y occupent la femme et l'amour. Mais il faut tracer des limites: il s'agit, ici, non de la femme ou de l'amour en général, mais de cette catégorie de femmes auxquelles leurs mœurs irrégulières réservent dans la société une place à part, et d'amours coupables. Ces romans posent avec une acuité particulière, tout le problème de la prostitution tel qu'il se présente de nos jours. Leur documentation très exacte leur donne une grande valeur. Les faits décrits ont été soigneusement étudiés. L'auteur raconte en grande partie ce qu'elle a pu voir de ses yeux. Marcelle Vioux est fille de paysans de la Drôme qui, à ce qu'elle dit elle-même, ne lui ont guère appris qu'à garder leurs douze moutons. Mais à l'époque déjà où elle travaillait dans une usine, Marcelle Vioux s'est mise à écrire, développant ainsi, après le labeur quotidien et en dépit des fatigues de la journée, son talent d'écrivain.

A la manière des naturalistes, Marcelle Vioux décrit au moyen d'une notation minutieuse de détails qui, accumulés, finissent par créer l'ambiance où évoluent ses personnages. Elle procède par petits traits, mais nets et précis, appliqués d'une main sûre et vigoureuse. Elle ne connaît ni ne veut connaître les

[1] Paris, Fasquelle.

sa mise en vigueur jusqu'en janvier 1920. Cette grande secousse morale semblait avoir donné au gouvernement et aux patrons une leçon de choses sur le droit de tout être humain à une vie saine et normale; ils cédèrent à la revendication ouvrière, vieille de 50 ans, et la journée de 10 heures de travail prévue par l'art. 40 de la loi de 1914 fut remplacée en 1919 par la semaine de 48 heures, avec faculté, toutefois, d'étendre la durée à 52 heures, si des raisons impérieuses justifient cette mesure. On espérait alors rétablir l'équilibre économique et la prospérité, et tous devaient bénéficier du nouvel état de choses. Puis vint le désenchantement. Car l'empreinte de cinq années vouées à la destruction et à l'appauvrissement dans le monde entier ne peut s'effacer d'un jour. Il faut un travail long et patient pour reconstruire ce qui est détruit, il faut une vie calme et apaisante pour refaire les hommes après ces périodes de luttes et de passion. Et en cherchant aujourd'hui à combler les lacunes uniquement au point de vue matériel — si même la nouvelle revision de la loi y portait remède, — on néglige l'élément moral, aussi important que l'autre pour le bien-être du pays.

Voici ce que proposent au peuple suisse le Conseil fédéral et l'Assemblée fédérale:

« En temps de crise économique grave présentant un caractère général, la durée du travail dans le service normal de jour peut pour chaque ouvrier être prolongée jusqu'à 54 heures par semaine. La journée de travail ne doit toutefois pas dépasser dix heures. Cette disposition ne sort ses effets que sur une décision du Conseil fédéral constatant l'existence de la crise et après consultation préalable des organisations centrales des patrons et des ouvriers. La décision du Conseil fédéral doit faire l'objet d'un rapport à l'Assemblée fédérale.

En l'absence de pareille crise, et quand et pour aussi longtemps que des motifs graves le justifient par ailleurs, le Conseil fédéral peut permettre , pour des branches d'industrie ou pour des établissements déterminés, une prolongation de la durée hebdomadaire du travail pouvant de même aller jusqu'à 54 heures.

La durée de l'application de la présente loi est limitée à trois ans. Le Conseil fédéral fixe la date de son entrée en vigueur.

Si les dispositions de la présente loi ne sont pas remplacées dans les trois ans par une loi nouvelle, l'article de 1919 entrera de nouveau en vigueur. »

Il y a deux ans déjà, MM. Abt et Walther avaient déposé des motions au Conseil National pour réintroduire la journée de 9 et 10 heures, afin de pouvoir mieux supporter la concurrence étrangère et faire diminuer le chômage en Suisse. Aujourd'hui que l'étranger a compensé son change bas par des majorations de prix, on fait valoir que la durée du travail y est plus longue que chez nous et on demande à nos ouvriers de faire les mêmes concessions que leurs camarades de l'étranger pour sauver notre industrie menacée. On leur représente le spectre du chômage si les commandes n'arrivent plus et on démontre enfin qu'une production plus intense ferait baisser le coût de la vie chez nous — un avantage pour les ouvriers eux-mêmes. Tous ces arguments sont fortement appuyés de chiffres et il est certain qu'ils doivent être pris au sérieux. On affirme en outre que le principe de la semaine de 48 heures n'est pas attaqué, et que la prolongation disparaîtra automatiquement en trois ans.

Qu'avons-nous à répondre? Il est vrai que dans certains pays d'Europe les ouvriers ont consenti à faire pour quelque temps le sacrifice de la journée de huit heures — mais les uns parce qu'une dictature inexorable les y oblige, les autres parce que la pauvreté du peuple est telle, qu'un remède même douloureux est inévitable. Pour nous qui n'avons ni régions dévastées ni industrie ruinée, pour nous chez qui une lente diminution du chômage semble prouver que notre industrie se relèvera peu à peu, il semble que ces moyens extrêmes sont moins d'urgence qu'ailleurs.

Puis on peut se demander si, réellement, une prolongation du travail de deux heures par semaine est un facteur assez important pour faire baisser sensiblement le prix de la production et pour motiver une votation populaire avec toutes les passions qu'elle soulève. Si le capital investi dans les machines et les usines pouvait travailler pendant 24 heures au lieu de 8, il porterait indiscutablement un intérêt beaucoup plus élevé. Mais nous avons peine à croire que, de 52 heures accordées maintenant comme limite extrême, à 54 heures que demande le projet de revision, la différence soit notable. Le message du Conseil fédéral manque de clarté. Si les ouvriers devaient travailler gratuitement durant la neuvième heure, l'économie dans ce cas serait hors de doute: elle se ferait alors, non seulement au dépens des forces, mais encore des salaires des ouvriers, ce qui nous semble inadmissible.

De plus, il faut toujours se rendre compte que l'ouvrier n'est pas une machine dont le rendement augmente en proportion directe du temps d'activité. Il est un être vivant, nerveux, dont la somme fournie de travail est soumise à des facteurs psychiques et physiques que la machine ne connaît pas. Ainsi la fatigue et la lassitude d'un travail prolongé feront diminuer la production dans certains métiers avec le nombre d'heures, et des chiffres prouvent même que, dans certains cas, le travail de 8 heures a produit une augmentation de 25 % sur celui livré en 10 heures. Et aussi bien que des stimulants au travail comme la lecture et la musique ont augmenté la production de certaines industries en Amérique, aussi bien le dépit et la mauvaise humeur de la modification acceptée risqueraient de faire plus de tort à notre industrie que le gain de deux heures de travail par semaine.

La dernière et la plus importante question à discuter est celle-ci: est-ce que 8 heures de travail sont la dose normale pour l'être humain, est-ce déjà trop? est-ce qu'une prolongation aurait des suites néfastes pour la santé de l'ouvrier? Il va sans dire, qu'en parlant de « travail », nous faisons abstraction de la somme que nous en fournissons intellectuellement ou manuellement. Il y a beaucoup d'occupations pour lesquelles le repos est nécessaire, mais pas la régénération, parce que nous y restons nous-mêmes: ainsi le professeur qui enseigne, la mère de famille dont le travail répond à un intérêt personnel, le jardinier qui entretient un contact direct avec la nature, la couturière qui met son intelligence et son goût à créer de jolis vêtements... Tandis qu'à l'usine, hommes et femmes deviennent une pièce de la machine dont ils assurent la marche. Ils travaillent souvent dans un bruit assourdissant, dans une chaleur excessive, dans une atmosphère viciée. Plus le principe de la taylorisation progresse, plus chaque ouvrier n'exécute plus qu'un seul mouvement afin de lui donner un maximum de vitesse; plus il devient machine lui-même. Et au bout de 8 heures de ce travail abrutissant, il lui faut un grand effort pour redevenir lui-même, pour retrouver sa personnalité, l'équilibre de son système nerveux, pour avoir la force de participer à la vie intellectuelle et sociale de notre époque. Nous n'oublierons plus le regard hagard de telle ouvrière dont la vie se passait à donner dans une double bande de tissus trois coups de ciseaux pour l'encolure d'une camisole. Cette femme avait acquis une telle rapidité dans cet unique geste qu'elle en arrivait à porter son salaire minimum de 8 fr. à 14 fr. pour mieux s'entretenir elle et sa mère. Il y a douze ans de cela. Cette main donne-t-elle encore les trois coups de ciseaux? et aurions-nous la conscience de lui prolonger cette besogne d'une heure tous les jours? En pensant à l'ouvrière, à tous les travaux domestiques qui lui incombent à la sortie de la fabrique, qu'elle soit mariée ou non, en pensant à la mère de

---

pudeurs et les préjugés qui exigent qu'on jette un voile sur les turpitudes de notre société. Elle dénonce le mal dont souffre notre monde moderne, et ne supporte aucune équivoque. Elle porte sur la vie un regard franc, clairvoyant, qui ne se laisse pas abuser. Sa manière est âpre et rude, et serait souvent cruelle si une grande pitié ne venait l'adoucir.

Il serait vain de se perdre en conjectures sur ce que Marcelle Vioux nous donnera encore. A l'heure qu'il est, elle prépare un roman d'ordre social. Mais dès maintenant elle a ses admirateurs et ses ennemis. Son œuvre est trop personnelle, trop rude, trop violente, pour laisser indifférent. Elle permet dès à présent de classer Marcelle Vioux parmi les femmes écrivains occupant, à notre époque, le premier rang. JACQUELINE DE LA HARPE.

famille que nous désirons rendre à ses enfants le plus vite et le plus longtemps possible, nous avons une raison de plus de combattre une prolongation de travail.

Mais nous ne voterons pas. Pourquoi? Parce que ces 270.000 ouvrières suisses, parce que ces 516.000 travailleuses dans tous les métiers, parce que toutes ces mères et épouses de citoyens suisses, parce que toute cette armée de femmes qui travaillent pour le bien d'autrui sans compter les heures — elles ne sont pas jugées dignes de donner même une seule voix pour une grande question humaine, sociale et nationale concernant leur patrie.

A. Leuch-Reineck.

L'opinion de quelques femmes

N. D. L. R. — *Un de nos collaborateurs, qui écrit régulièrement dans un journal coopératif ayant eu l'excellente idée d'ouvrir parmi ses lectrices un petit plébiscite sur ce que pensent les femmes directement intéressées à la durée de la journée de travail, veut bien nous autoriser à reproduire ici quelques-unes des réponses extrêmement significatives qu'il a reçues. Nous l'en remercions très vivement, regrettant seulement que la place dont nous disposons nous oblige à restreindre le nombre de ces citations.*

* * *

Les 8 heures de travail sont bien suffisantes pour une femme qui a son ménage à faire en sortant de la fabrique.

B. B. *(Bussigny.)*

Pour la journée de 8 heures:

parce que 1o Je préfère la santé de mon mari à un gain plus élevé, s'il y en a un?

2o Un mari qui travaille huit heures rentre de bonne humeur, prêt à rendre service ou à s'occuper des enfants, ce qui n'est pas le cas s'il doit travailler dix heures.

3o Parce qu'il vaut mieux pour chacun que les ouvriers travaillent huit heures chaque jour régulièrement, que travailler quatre jours à douze heures et plus, et faire la noce le lundi et le mardi, comme cela se pratiquait encore il y a une dizaine d'années; la semaine n'avait guère que 48 heures quand même et les jours de noce ne profitaient à personne...

4o Et enfin parce que depuis trois ans qu'existe la journée de 8 heures, tout va mieux dans le monde ouvrier.

Mme A. P.-D. *(Delémont.)*

Pour les 8 heures! N'est-il pas plus agréable d'avoir à la maison un homme souriant, content de se délier la langue avec sa femme, lui contant les petits événements de la journée, amusant les enfants, pouvant lire son journal sans avaler la moitié des articles, sortir les soirs de beau; au lieu d'avoir un homme abruti, énervé, grognon, dont les enfants n'osent approcher, qui n'a que le temps juste de manger et de dormir. N'est-il pas permis à eux aussi de jouir un peu de ce que la vie nous donne de bon, de lire, s'instruire, nourrir son esprit, pas seulement son corps, aider par tous les moyens à rendre la vie de ses frères les travailleurs moins lourde, moins avilissante, plus gaie, plus clémente? N'est-il pas permis à eux aussi de s'apercevoir qu'ils ont femme et enfants, qui ne demandent pas seulement leur pain, mais aussi et surtout leur sourire, leur force?...

Mme E. R. *(Rolle.)*

Actuellement, mon mari, ouvrier à la fabrique C..., travaille de 2 h. moins le 1/4 à 10 h. moins le 1/4 du soir, cela depuis deux ans. D'ici, il y a 1 h. 1/2 de trajet à faire à midi, et le soir; s'il faut travailler deux heures de plus, pensez ce qu'il sera à la maison! Déjà maintenant, il arrive fatigué; que sera-ce si la loi est votée! Nous avons sept enfants, fréquentant tous l'école; ce n'est pas peu dur de les élever. Nous avons dû nous loger loin de tout centre, parce que les grandes familles ne trouvent pas à se loger, et que les conditions d'existence sont moins dures... Pensez ce que c'est pour une femme seule de gouverner sept gosses, et quand le mari rentre, il faut faire belle mine, car lui est fatigué, mais la femme levée dès 6 h. du matin jusqu'à 11 h. 1/2 n'a pas le droit d'être fatigué. S'il faut qu'il travaille dix heures, cela sera encore pire; il faudra encore couper son bois. Je ne suis pas socialiste, mais quelquefois on se révolte, parce que l'on souffre...

Mme H. O. *(Jura bernois.)*

Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Propagande.

Mlle Gourd a eu grandement raison de ne pas écouter les pessimistes qui déconseillaient de parler suffrage en Valais, sous le prétexte, entre autres, qu'un tel sujet n'attirerait personne. Le 31 janvier, à Martigny, sa conférence annoncée sous le titre *le vrai féminisme,* fut suivie par près de trois cents auditeurs, parmi eux beaucoup d'hommes; ce fut même escortée du très aimable président de la commune de Martigny-Ville, M. Marc Morand, et de sa famille, que Mlle Gourd fit son entrée dans la grande salle de l'Hôtel de Ville mise gracieusement à notre disposition par la municipalité. Si le silence respectueux était le bienvenu, qui permit à chacun de bien entendre les phrases éloquentes et persuasives de la conférencière, par contre, il parut un peu déconcertant quand il succéda obstinément à l'invite pressante faite à l'assemblée de présenter des objections... Tous ne pouvaient pas être d'accord, pourtant! Des objections, on n'en fit qu'en petit comité, lors de la charmante réception qu'offrit ensuite une aimable amie de Martigny. Pas mal de félicitations, de compliments au beau talent de l'oratrice, d'invitations à revenir et quelques protestations de dévouement au suffrage firent aisément comprendre que la conférence avait eu grand succès dans la ville — auberge et relai — que domine la hautaine vieille tour de la Batiaz.

A Sierre, le lendemain 1er février, changement de décor: de grands hôtels, de beaux châteaux, des retraites d'artistes, des chalets de pierre brute, gris les murs et gris les toits, avec la seule tache colorée des épis de maïs suspendus sous l'auvent. Qui s'intéressera au féminisme dans cette pittoresque petite ville? Eh bien! beaucoup de monde, une bonne centaine de femmes et quelques hommes, sortis des villas et des chalets gris de Sierre et aussi de Chippis l'industrielle, et suivant avec intérêt les développements de la conférencière; pas moyen, malheureusement, d'amorcer une discussion publique! Mais avant de sortir, beaucoup de personnes s'approchent de Mlle Gourd, la remercient et la félicitent, ou lui demandent un supplément d'informations; quelques-unes désirent s'abonner au *Mouvement Féministe;* beaucoup disent « revenez-nous »; une Sierroise ajoute: « si vous avez jamais besoin d'aide, je suis là! »

La conférencière, grandement encouragée par les lauriers de Martigny et de Sierre, marche sur Sion d'un cœur plein d'espoir, et ses espoirs se réalisent, au soir du 2 février. La municipalité offre l'hospitalité de la grande salle de l'Hôtel de Ville; le pasteur protestant, M. Ecklin, annonce la conférence du haut de la chaire; le président de la Nouvelle Société Helvétique, M. le colonel de Courten, préside la séance et se déclare féministe avec la seule crainte, qu'il exprime de façon charmante et émotionnante, que la femme électrice ou élue ne soit amenée par ses préoccupations nouvelles à délaisser son foyer. Mlle Gourd répond, rassure, exhorte en un discours d'une très belle allure, et jamais, semble-t-il, l'élan généreux qui anime l'oratrice ne s'est communiqué plus rapidement à un auditoire: il vibre et applaudit. Mais, comme à Sierre et Martigny, il reste muet quand M. de Courten l'engage à formuler ses réserves.

C'est dans le salon de M. et Mme de Rivaz, en très agréable compagnie, que se termine la soirée. Puis, un dernier regard aux

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu !!!

Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la **Maison du Vieux de Lausanne.**

Ames charitables, cœurs compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garderobes, de magasins, etc , pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléph 91.06
44, rue Martheray, 44 *Chèques postaux II,* **1353**

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discrétion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant.

Fermée le samedi après-midi. **Pensez avant tout aux pauvres du pays !!**